



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

4 juillet 2015

Remise du prix de la Fondation « Divisionnaire F.-K. Rünzi » L'humoriste et imitateur Yann Lambiel lauréat 2015

(IVS).- L'humoriste et imitateur Yann Lambiel est le lauréat du prix de la Fondation « Divisionnaire F.-K. Rünzi ». Présidé par Jacques Melly, le Conseil de la fondation récompense un Valaisan qui expose à un large public ses talents sur la scène nationale et internationale remportant notamment en 2009 le prix suisse de la scène et en 2011, le prix de la Société suisse des auteurs, catégorie humour.

Né en 1973 à Saxon, Yann Lambiel réside actuellement à Morges. Il fait très tôt ses débuts dans les fêtes populaires, se passionne pour la chanson et remporte en 1994 le prestigieux concours de « La médaille d'or de la chanson ». L'année 1997 est un tournant majeur puisqu'il décide de se consacrer au métier du spectacle. Il présente alors en Suisse romande un spectacle d'imitation et prend part à plusieurs concours. Dès janvier 2000 et pendant treize ans, il participe à l'émission dominicale satirique de la Radio Suisse Romande « La soupe est pleine » et s'essaie à l'imitation de personnalités suisses de tous bords connues du grand public.

Il joue également dans « La revue de Cuche et Barbezat » à Neuchâtel et dans « Sion 2006 quand-même », une grande fête valaisanne sur le thème des Jeux Olympiques. La même année, il se produit à l'Olympia de Paris dans « Paris fait sa comédie » et présente « Yann Lambiel fait son cabaret » au Festival du rire de Montreux. De 2009 à 2010 il est la voix des « Bouffons de la Confédération ». Les Guignols à la sauce Suisse. En 2011 il termine la tournée de son spectacle « Aux Suivants » devant 10'000 personnes au Paléo Festival de Nyon. De 2012 à 2014, il participe au festival annuel « Grand rire » de Québec en compagnie d'artistes français et Québécois. Humoriste préféré des romands, le public salue la large palette de son interprétation autant que ses performances vocales et physiques.

Doté d'un montant de 20'000 francs, le prix Rünzi est remis depuis 1972. Il peut être décerné, selon l'acte de la fondation, à une personnalité ayant fait particulièrement honneur au canton du Valais.

La cérémonie de remise du prix se déroulera le vendredi 18 septembre 2015 à 17.00 heures sur le prélet du château de la Majorie à Sion.

Personne de contact :

Le président du Gouvernement Jacques Melly – 027 606 33 00

